



**VICE-AMIRAL CHARLES VICTOR AMET
(1824-1902)
GRAND-CROIX DE LA LÉGION D'HONNEUR**

© COLLECTION PRIVÉE HERVÉ BERNARD.

Vice-Amiral de Courthille

Biographie
DU
Vice-Amiral
Charles Victor Amet

Grand-Croix de la Légion d'Honneur



*à Monsieur le Vice-Amiral Rieunier
Compagnon d'armes de l'amiral Amet
en Crimée, en Cochinchine et au
siège de Paris*

son tout dévoué

De Courthille



Avant-Propos

Le 5 février dernier, mourait à Paris, âgé de soixante-dix-sept ans, le vice-amiral Charles-Victor Amet, grand-croix de la Légion d'honneur, ancien commandant du fort de Montrouge pendant le siège de Paris.

La volonté expresse de cet homme de bien, de ce vaillant serviteur de la France étant de n'être accompagné à sa dernière demeure que par des parents, de vieux amis, et ceux de ses subordonnés qui avaient le plus longtemps servi sous ses ordres, il avait refusé les honneurs militaires.

En voyant passer ce cortège, si volontairement simple, les Parisiens n'ont pu supposer que c'était celui de l'un des hommes de mer les plus remarquables, de l'un des chefs les plus héroïques de la génération qui nous a immédiatement précédés.

Quelques phrases élogieuses dans les journaux maritimes et le silence s'est fait sur un homme dont le grand caractère, l'héroïsme et les remarquables services méritent d'être mis en lumière comme un exemple de désintéressement, d'esprit militaire et de dévouement au pays.

Nous considérons comme un devoir envers la Marine de retracer, beaucoup plus brièvement que nous ne l'aurions voulu, la carrière si vaillamment remplie de l'amiral Amet ; dans ses bulletins de notes, il ne voulut jamais fournir aucun détail ni sur les blessures, ni sur les actions d'éclat qui lui ont valu coup sur coup en Crimée deux promotions dans la Légion d'honneur ; il en est de même pour une campagne de guerre de quatre ans en Chine et en Cochinchine.

— 4 —

C'était un vaillant, un désintéressé et un modeste, auquel il sera difficile de rendre la justice qui lui est due. Nous serons obligés de faire appel à nos souvenirs personnels pendant cinq années passées près de lui, soit en guerre, soit à la mer, pour montrer le calme de son esprit, la fermeté de son caractère, la droiture et l'indépendance de son jugement.

Quand il était question du bien de la Marine et de l'intérêt de la France, tout s'effaçait pour lui et il n'avait d'autre objectif que la préparation au combat de ses navires et de ses équipages.

Dans les grands conseils de la Marine, il s'est toujours attaché à soutenir toutes les mesures propres à procurer, tant aux officiers qu'au personnel de nos équipages, la juste récompense des services rendus. Il a contribué, quand il commandait la division du littoral Nord de France, à la constitution définitive du cadre des pilotes de la flotte, dont, avec son esprit droit, son habitude des choses de la mer, il appréciait l'importance pour le temps de guerre.



Charles-Victor-Eugène AMET

1824-1902

Charles-Victor-Eugène Amet, né à Besançon le 11 novembre 1824, d'une famille franc-comtoise n'ayant jamais eu de représentants dans la Marine, est entré à l'École Navale le 10 novembre 1840.

Nommé aspirant de deuxième classe, le 1^{er} septembre 1842, il débute par une campagne de trois ans à la Plata sur la frégate l'*Atalante*, commandée par le capitaine de vaisseau Le Marié, dont la sévérité restée longtemps légendaire aurait pu lui faire prendre en dégoût le pénible service du blocus de l'embouchure de la Plata, lequel nécessitait la présence continue du jeune aspirant dans les embarcations chargées de la surveillance du littoral, pendant les longues opérations des forces navales combinées contre le dictateur Rosas.

Il n'en fut rien ; son activité, sa vigueur, sa ténacité frappèrent un des plus brillants officiers de la division navale, et le capitaine de vaisseau Morier, devenu commandant de la *Thémis* escortant la frégate qui portait au Mexique l'empereur Maximilien, s'était rappelé les qualités de son ancien aspirant devenu capitaine de frégate pour en faire son second.

Nommé enseigne de vaisseau le 1^{er} novembre 1846, il fait partie dans la mer des Indes de la division navale brillamment commandée par un chef éminent, le capitaine de vaisseau Romain des Fossés, lequel sut avec des forces insuffisantes agir contre les Hovas et leur inspirer le respect des droits et des intérêts de la France à Madagascar.

— 6 —

Après deux années passées dans cette station sur la corvette la *Prudente*, l'enseigne de vaisseau Amet embarque sur le *Jemmapes* commandé par le capitaine de vaisseau depuis amiral Laguerre. Il s'y fait remarquer par sa vigueur et son aptitude dans toutes les branches du métier de la mer, et sans quitter l'escadre il passe sur l'*Inflexible*, commandant Mauléon.

Quand l'*Inflexible* quitte l'escadre, l'enseigne de vaisseau suit sur le *Bayard* le commandant Mauléon. Nommé lieutenant de vaisseau le 8 mars 1854, il y est maintenu avec le capitaine de vaisseau Fabre, depuis vice-amiral, un des hommes de mer les plus remarquables de notre marine à voile.

Quand le *Bayard*, mouillé devant Sébastopol, désigne un officier pour commander les hommes de son équipage devant concourir à armer et à garder la batterie n° 6, le lieutenant de vaisseau Amet est choisi.

J'emprunte au récit d'un de ses compagnons d'armes (1) les détails suivants sur l'action qui valut au lieutenant de vaisseau Amet la croix de chevalier de la Légion d'honneur.

« La baie de Kasmesch avait été choisie comme centre de ravitaillement de l'armée française.

« En se rapprochant de Sébastopol on trouvait successivement les baies Strélezka, Kersonèse et de la Quarantaine.

« Entre ces deux dernières est la position du fort Génois ; sa situation dominante avait attiré l'attention de l'amiral Bruat, elle permettait de battre le fort russe de la Quarantaine et le bastion du même nom.

« Le premier de ces ouvrages devait être attaqué par nos vaisseaux, le second par nos batteries à terre.

« Vers le 10 octobre 1854, l'amiral Bruat accompagna

(1) Le capitaine de vaisseau en retraite Bonamy de Villemereuil.

— 7 —

du capitaine de vaisseau Jurien de la Gravière et du lieutenant de vaisseau Galiber fit une reconnaissance des lieux et décida d'y établir une batterie de pièces de 50 et d'obusiers de 80 fournis par les vaisseaux, armés par des marins et protégés par 400 hommes de débarquement.

« Le capitaine de frégate Penhoat, nommé capitaine de vaisseau le 2 décembre suivant, eut le commandement de la batterie.

« Le détachement du *Bayard* commandé par le lieutenant de vaisseau Amet, fut placé sous ses ordres avec ceux des autres vaisseaux.

« Le commandant Penhoat parlait peu, mais était tenace au suprême degré. Amet avait sur ce point les plus grands rapports avec lui, et il donna la preuve de ses qualités solides pendant les dix jours que dura l'action.

« Le 16 octobre, les détachements de marins se réunirent au point de la baie de Strélezka où avaient été débarqués 6 obusiers de 80 et 4 pièces de 50.

« A la nuit on chargea les pièces sur les prolonges fournies par l'artillerie et l'on fit péniblement l'ascension de la côte, en une longue théorie à laquelle on imposa le silence le plus absolu. Par prudence l'artillerie laissa les pièces en contre-bas et en arrière du fort Génois, les munitions furent placées à l'abri d'un grand mur.

« Les pièces mises sur leurs affûts, il fallut les trainer sur une pente raboteuse pendant environ 200 mètres, pour les amener sans à coups jusqu'au pied de la batterie à l'aide de cordes auxquelles on attela jusqu'à 200 hommes.

« Il était défendu d'employer le sifflet de crainte d'éveiller l'attention des Russes, et le capitaine de vaisseau Saisset, venu là en volontaire, y suppléait en sifflant entre ses dents.

« L'opération sous les bombes des Russes était d'autant plus dangereuse que ceux-ci connaissaient au mètre près

— 8 —

la distance de la position, abritée du tir direct, mais exposée aux feux plongeants très faciles à régler. Une bombe tombant au milieu d'un de ces paquets de deux cents hommes en mit dix par terre.

« L'artillerie n'ayant pu terminer l'épaulement prévu pour 10 pièces, il n'y en eut que 6 en batterie.

« Le 17 octobre le soleil se leva radieux. Le signal pour l'ouverture du feu devait être donné à six heures, mais les Russes nous avaient découverts avant ; la nécessité de dégager les embrasures leur avait révélé notre existence et nos projets.

« En fait, nous n'avons jamais eu en batterie les 5 obusiers de 80 et la pièce de 50 indiqués dans la publication officielle.

« Le 17 donc, le tir des Russes était réglé sur nous, et nos affûts avaient déjà des horions quand le signal attendu nous permit de riposter.

« Nous souffrîmes beaucoup pendant cette journée, mais les tués et les blessés étaient aussitôt remplacés, les avaries réparées, et notre feu ne cessa que sur l'ordre du commandant en chef.

« Vers midi, les flottes à la remorque de leurs vapeurs, s'embossèrent sous une grêle de projectiles, elles attirèrent le feu des forts, qui jusque-là tiraient sur nous et nous pûmes respirer.

« Le 17 au soir, nous n'avions plus une pièce en état de tirer ; un travail acharné prolongé sous les bombes pendant la nuit du 17 et la journée du 18 nous permit de prendre part au bombardement général du 19. Le commandant Penhoat fit ouvrir le feu ce jour-là avant les tranchées, nous reçûmes une telle riposte qu'en peu de temps toutes nos pièces furent de nouveau démontées.

« Vers quatre heures et quart, nous avions réussi à rouvrir le feu avec la pièce de 50, quand une bombe tomba

— 9 —

sur la soute à poudre ; une immense gerbe de poussière et de fumée jaillit en l'air.

« Le feu cessa, mais lorsque l'on voulut se porter au secours des malheureux que l'on supposait enfouis sous les décombres, les obus à fusée échelonnés dans la tranchée conduisant à la poudrière se mirent à éclater et force fut d'attendre.

« Cependant le feu des Russes avait redoublé, ils espéraient profiter de notre désarroi pour nous achever, mais le commandant Penhoat dit : « Montrons-leur donc que nous ne sommes pas tous morts, » et l'on envoya un coup de canon ; ce ne fut pas le dernier ; le feu continua jusqu'à la nuit.

« Elle fut lugubre cette nuit, les bombes tombaient un peu partout, il fallut enterrer les morts, et les hommes étaient harassés.

« Le 21, ordre fut donné d'évacuer le fort Génois. »

Blessé à l'épaule dès le lendemain 22 octobre dans les batteries de la marine, le lieutenant de vaisseau Amet est signalé par le commandant Rigault de Genouilly « comme s'étant distingué par sa participation brillante à l'action de la batterie n° 6 », et on demanda pour lui la décoration de la Légion d'honneur, novembre 1854. Le général Canrobert appuie la proposition.

Dans ses mémoires le général en chef de l'armée française en Crimée apprécie comme il suit l'héroïque défense de nos marins :

« L'explosion de la batterie n° 6 n'était pas un accident fortuit. Le feu des Russes était très supérieur au nôtre : il répondait à chacune de nos pièces avec trois ou quatre de calibre supérieur. Déjà une deuxième batterie avait eu son feu éteint et la batterie de marine était presque détruite sous la pluie de projectiles qui la prenait d'enfilade. Cette batterie commandée par le capitaine de frégate Penhoat avait été établie sans qu'on s'en doutât, sur l'emplacement

du but du polygone de Sébastopol, en sorte que connaissant exactement les distances, les canonnières russes envoyaient presque à coup sûr tous leurs projectiles sur nos marins qui, malgré des pertes énormes, tinrent sous l'avalanche, sans cesser de tirer avec les pièces encore en état ; partout, officiers et canonnières voyaient que la continuation de la lutte était inutile. Au moment même où le capitaine Brady parlait avec le général Thiry, l'explosion d'une caisse à gargousses était venue désorganiser la batterie n° 1 et réduire notre tir de telle façon qu'il fallut cesser le feu. » Il était alors 10 heures et quart.

Le 2 décembre 1854, le lieutenant de vaisseau Amet reçoit la croix de la Légion d'honneur et le commandant Penhoat le grade de capitaine de vaisseau.

Aussitôt guéri de sa blessure, le lieutenant de vaisseau Amet reprend son service dans les batteries de la marine où il fut blessé légèrement au visage, le 7 juin 1855, par de la terre mêlée de pierrailles projetées par un obus dont l'explosion lui creva le tympan, ce dont il ne parla même pas.

La batterie où il servait eut l'insigne honneur d'être choisie pour tirer par-dessus la tête des troupes massées dans les tranchées en attendant l'heure de l'assaut.

Enfin, le 14 septembre 1855, il fut nommé officier de la Légion d'honneur, en récompense de sa belle conduite dans les batteries.

Aussi quand l'amiral Rigault de Genouilly eut à choisir, quinze ans plus tard, le commandant du fort de Montrouge, il désigna l'ancien lieutenant de vaisseau de la batterie du fort Génois et nous savons combien son choix fut heureux.

Mais ce n'est pas seulement au feu que le lieutenant de vaisseau Amet signale son indomptable énergie.

En quittant les batteries de la marine, il devient officier en second de la frégate l'*Algérie* armée en transport et commandée par le capitaine de frégate Ferréol de

Leyritz. Ce navire subit une terrible épidémie de typhus au sujet de laquelle le vice-amiral Dubourdieu écrit au ministre :

« Monsieur le capitaine de frégate de Leyritz, commandant la frégate l'*Algérie*, me rend compte des actes de dévouement accomplis pendant l'épidémie de typhus qui a régné sur ce bâtiment, il y a environ deux mois ; dans l'espace de vingt-quatre heures, sur un effectif de 160 hommes, 148 sont tombés malades et sur ce nombre 32 ont succombé.

« Dans une épreuve aussi pénible, les officiers et les marins qui se sont distingués par leur courage et leur dévouement méritent une mention honorable ; je citerai particulièrement M. Amet, lieutenant de vaisseau, second de la frégate. »

Le capitaine de vaisseau Tricault, nommé au commandement de la corvette à batterie le *Du Chayla* dans la division des mers de Chine sous les ordres du contre-amiral Rigault de Genouilly, l'ancien commandant supérieur des batteries de la marine en Crimée, fit choix du lieutenant de vaisseau Amet comme second.

Le commandant Tricault et son équipage jouèrent le rôle le plus brillant dans l'attaque malheureuse des forts du Peï-Ho par l'escadrille Anglo-Française traitreusement canonnée par les Chinois, quand elle croyait pouvoir remonter jusqu'à Tien-Tsin.

Le lieutenant de vaisseau Amet, qui avait pris part activement à toutes les opérations maritimes tant en Chine qu'en Cochinchine jusqu'à la fin de 1860, se disposait à rentrer en France en 1861 avec le commandant Tricault qui lui portait une estime et une affection particulières, lorsque le camarade qui devait le remplacer comme second sur le *Du Chayla* lui exposa les raisons personnelles qui ne lui permettaient pas de continuer la campagne ; le lieutenant de vaisseau Amet n'hésita pas

et recommença sous les ordres du capitaine de vaisseau Le Bris un nouvel embarquement de deux ans en Cochinchine.

Cet homme si dur pour lui-même, d'un aspect parfois si sévère, déjà éprouvé par les fatigues d'un service très actif durant les opérations de prise de possession de la Cochinchine et de l'expédition de Chine, se met spontanément à la disposition d'un camarade par un sentiment de généreuse solidarité, sans aucun souci de sa santé et de ses propres intérêts. Nous avons vu ce qu'il était au feu, cet exemple, entre beaucoup d'autres, nous montre ce qu'était l'homme privé : un cœur chaud, une âme généreuse, sous une apparence froide et sévère.

Le *Du Chayla*, sous les ordres du capitaine de vaisseau Le Bris, coopéra activement à la pacification de la Cochinchine et le lieutenant de vaisseau Amet prit part à plusieurs affaires dans le Vaï-co.

Il quitta le *du Chayla* au commencement de 1862 pour ramener en France l'avisio le *Prégent*, bâtiment de très faible échantillon, fatigué par une campagne pénible, possédant d'assez médiocres qualités nautiques et ayant besoin d'être commandé par un bon marin pour venir se faire réparer en France, en doublant le cap de Bonne-Espérance.

Il acheva sa campagne et le désarmement du *Prégent* le 1^{er} août 1862.

Promu au grade de capitaine de frégate le 16 août 1862, il devient, de 1863 à 1865, second de la frégate la *Thémis*, commandée par le capitaine de vaisseau Morier.

Le navire sortait des chantiers ; le capitaine de frégate Amet collabora à l'armement, aux essais et à l'organisation avec son soin ordinaire. C'était pour l'époque un très beau modèle de bâtiment de combat, aussi fut-il désigné pour escorter la *Novarra* conduisant au Mexique l'empereur Maximilien.

Au cours de ce voyage, les deux frégates relâchèrent à la Jamaïque et trouvèrent sur rade de Port-Royal le vice-amiral sir James Hope, commandant en chef l'escadre des Indes Occidentales et ancien commandant de la division de Chine, venu pour rendre les honneurs au nouveau souverain.

Quand l'empereur descendit à terre, l'amiral anglais, après l'avoir salué, s'avança vers les officiers français et leur demanda : « Qui avez-vous à l'État-Major de la *Thémis* ? » Au nom du commandant en second, il interrompit en disant : « Le commandant Amet, celui du *Du Chayla* ? — Oui, amiral. — J'irai le voir. » Et, en effet, au retour de l'excursion, l'amiral Hope se rendit sur la *Thémis* et vint témoigner au commandant Amet le souvenir qu'il gardait de ses compagnons d'armes du Peï-Ho et surtout de l'initiative de leurs chefs.

Le commandant Amet fut presque confus de cette honorable démonstration qui fut très remarquée à bord.

Le capitaine de frégate Amet en quittant la *Thémis* est nommé au commandement de la corvette le *Laplace* avec laquelle il recommence une campagne de quatre ans dans les mers de Chine.

Le contre-amiral Roze, sous les ordres duquel il prend part à une expédition en Corée, le signale « comme un officier énergique, marin consommé ayant rendu d'excellents services pendant toute la campagne de Chine et notamment pendant l'expédition de Corée. »

Voici comment le chef d'État-Major de l'amiral Roze apprécie le commandant du *Laplace* avec lequel jusque-là il ne s'était jamais rencontré (1).

« D'aspect très froid, très peu communicatif, à première vue il n'attirait pas, mais quand par le fait des circonstances on était arrivé à le connaître, cette première impres-

(1) M. le capitaine de vaisseau en retraite Jouan.

des projectiles de 148 de plein fouet ; deux mortiers de 32 établis derrière Bagneux tirent environ 12 bombes par heure.

« Montrouge tire sur Châtillon, dont les batteries font un feu très nourri sur Vanves et Issy. Il consacre à ce tir trois pièces de 16 et trois de 24. Il emploie pour sa propre défense une pièce de 16, une de 24 et deux de 12 qui tirent sur Fontenay.

« Les pertes du fort sont dans cette journée d'un matelot tué et quatre blessés dont deux grièvement ; il consomme 620 obus.

« Les batteries que l'on voit de Montrouge sont les suivantes, en commençant par la gauche : en arrière de l'Hay une batterie de campagne qui tire sur la maison Millaud et essaye de nous atteindre, quelques-uns de nos obus de 24 l'ont forcée de se retirer. A Sceaux une autre batterie de campagne qui se meut derrière plusieurs épaulements et dont le tir est le même que la précédente. A côté d'elle se trouve une batterie de fusées qui a envoyé aujourd'hui même quelques-uns de ses projectiles.

« Entre Bagneux et Fontenay (pour nous c'est un peu à droite du clocher de Bagneux) est une batterie de mortiers de gros calibre où se trouvent deux pièces de 22 qui font un tir plongeant et très dangereux ; un peu plus à droite et avant d'arriver à la mairie de Fontenay, il y a une batterie de cinq pièces de 14 et 16 parfaitement dissimulée, c'est un projectile de 16 qui a traversé le mur d'une de nos casemates.

« En dessous de la mairie de Fontenay est une batterie de pièces de 8 et de 12, c'est la dernière de celles qui tirent régulièrement sur Montrouge.

« Continuant vers la droite en remontant vers les hauteurs de Châtillon, se trouve la batterie établie près du chemin appelé la Voie Pierreuse, puis sur le plateau un bon nombre de points où l'ennemi a placé des pièces de

divers calibres divisées en petits groupes, bien abritées, et dont le feu très régulier est fait pour dérouter les pointeurs, qui se demandent s'ils n'ont pas affaire à des batteries mobiles transportées sans cesse d'un point à l'autre. A certains moments, par exception, ces pièces font feu toutes à la fois et doivent faire beaucoup de mal au fort de Vanves.

« Le tir de toutes ces pièces n'a rien de bien remarquable, excepté pour les feux courbes où il est d'une précision étonnante, la riposte nous est rendue difficile par le soin de l'ennemi à dissimuler ses batteries. Une seule, celle de la Voie Pierreuse, est dans des conditions moins favorables, aussi a-t-elle dû cesser son feu à partir de midi pour ne le reprendre que vers quatre heures lorsque le soleil nous gêne pour le pointage.

« Pour le moment, les dégâts matériels de Montrouge portent bien plus sur les casernes et hangars que sur les parapets. Un des hangars s'est écroulé, les casernes sont percées à jour.

« L'usage des cornets à bouquin rend de vrais services. Dans les deux bastions les mieux placés pour bien voir, le matelot chargé de veiller les coups dirigés sur nous, nous prévient par le son du cornet qui s'entend dans tout le fort ; on a le temps de se garer avant l'arrivée du projectile, cet avertissement évite bien des pertes.

« Le nombre des obus tirés sur Montrouge a été moindre aujourd'hui qu'hier, de huit heures du matin à quatre heures du soir on a tiré seulement cinq cents et quelques projectiles.

« Notre tir pour dégager Vanves est beaucoup plus vif que celui pour notre propre protection et il est certain que ce fort a grand besoin d'être appuyé » (1).

Les détails que nous copions ci-dessus sont fournis par les rapports du commandant Amet. Ils font ressortir l'ordre

(1) *La Marine au siège de Paris.*

et la méthode qu'il sut appliquer dans la direction de la défense et le souci de secourir le voisin qui l'inspira toujours.

« 7 janvier. — Au fort de Montrouge, l'ennemi ouvre dès le matin un feu assez nourri sans produire de grands dégâts, ses coups portent d'abord un peu haut. Vers midi son tir se rectifie et ses coups atteignent les bastions 3 et 4 et la courtine 3-4 ; le feu est très vif jusqu'à deux heures. La soute à poudre du bastion 3 est gravement endommagée, le feu prend vers quatre heures dans le pavillon des officiers, on parvient à l'éteindre, de six heures à huit heures l'ennemi cesse de tirer.

« Nous remplaçons dans les soutes des bastions les munitions consommées ; les travaux de réparation durent toute la nuit.

« Nous avons 2 matelots tués et 5 blessés.

« Montrouge a tiré 262 obus, le gouverneur donne l'ordre de ne conserver dans le fort que les troupes pouvant loger dans les casemates.

« 8 janvier. — Le fort de Montrouge, comme les jours précédents, tire des bastions 2, 3 et 4 sur Fontenay et Châtillon, il lance aussi quelques bombes sur Fontenay. Un incendie se déclare de nouveau dans la caserne de droite du fort.

« Le tir de l'ennemi qui s'est ralenti un peu vers dix heures reprend avec beaucoup de vivacité jusqu'à cinq heures.

« Montrouge travaille la nuit à réparer les embrasures et les traverses du bastion 3, complètement bouleversées par le feu de l'ennemi. — Nous avons 1 soldat du génie tué, 12 marins et le médecin de deuxième classe Loro blessés ; — dépensé dans les vingt-quatre heures 391 obus et 10 bombes.

« 9 janvier. — Au fort de Montrouge, le temps brumeux toute la matinée fait suspendre le feu de l'ennemi jusqu'à

onze heures. On occupe ce temps de répit à réparer les dommages sérieux subis la veille.

« A partir de onze heures, le feu des batteries recommence sur nous à raison de trente coups par heure jusqu'à deux heures et cinquante coups de deux à trois, puis de trois heures à quatre heures.

« On découvre une nouvelle batterie sur la droite de Châtillon tirant à la fois sur Vanves et sur Montrouge.

« L'ennemi a augmenté de deux pièces de gros calibre l'armement des anciennes batteries et en a construit une nouvelle à 800 mètres en avant.

« Pour répondre à ces trois batteries Montrouge a seulement 5 canons, 2 de 16, 1 de 24 et 2 de 12, la précaution prise par les Prussiens d'établir leurs batteries sur la capitale des bastions ne permettant pas d'ouvrir de nouvelles embrasures pour les battre.

« Deux jours de suite la caserne a pris feu. Le second jour, le commandant Amet après avoir eu plusieurs hommes blessés et manquant d'eau renonce à lutter contre l'incendie, ce n'était du reste qu'une ruine.

« Le capitaine de vaisseau Amet se loue extrêmement de la conduite de ses officiers et de ses matelots depuis le commencement du feu. Les compagnies qui arment les bastions 3 et 4 ont été plus exposées, et il compte les changer au prochain tour de service ; mais les marins du saillant du bastion 3 le supplient de les laisser garder leur poste, leur ruine plutôt.

« En entendant cette requête le commandant Amet se sentit fier de commander à de pareils hommes. Leurs officiers ont été bien rudement éprouvés, mais ils ont conservé le calme d'hommes vraiment braves et donné un exemple qui n'a pas été perdu.

« 10 janvier. — A Montrouge, le feu très lent jusqu'à 8 h. 30 devient très vif jusqu'à midi ; vers trois heures, le tir de l'ennemi partant de Fontenay et de Châtillon devient

— 22 —

d'une grande précision sur le saillant du bastion 3 où il nous tue un quartier-maître et un guetteur. Le lieutenant de vaisseau Carvès blessé grièvement à l'observatoire de ce bastion, et promu capitaine de frégate, meurt de ses blessures.

« Perdu dans la journée 2 tués et 3 blessés.

« 11 janvier. — Dans la matinée l'ennemi démasque à l'Hay une nouvelle batterie de deux pièces de 12. Les bastions 1 et 2 et une pièce de 16 du bastion 3 tirent sur cette batterie, le fort de Bicêtre appuie Montrouge de son feu ; à 3 heures, la batterie de l'Hay doit cesser le sien.

« A 4 h. 1/2, l'ennemi se tait jusqu'à 8 heures. Montrouge en profite pour remplacer les munitions consommées et réparer ses avaries, un affût de 24 et l'essieu d'une pièce de 12 sont coupés par des coups d'embrasure.

« 8 blessés, 3 très grièvement dont le chef de timonerie Passemar qui succombe le 18.

« L'établissement d'une nouvelle batterie à l'Hay croisant son feu avec celle de Fontenay rend la situation du fort plus délicate, elle prend à dos une de nos courtines que la caserne écroulée ne protège plus, les coups d'embrasure multipliés nous font des avaries graves, des déplacements de pièces sont devenus nécessaires à cause de l'ouverture du feu de la batterie de l'Hay. Nos marins commencent à être bien fatigués. Il y a de quoi occuper, en outre de la compagnie du génie auxiliaire qui est à notre disposition, au moins 200 travailleurs sérieux, la question du travail de nuit est devenue capitale pour se maintenir et lutter chaque jour (1). »

C'est au milieu de préoccupations et d'un travail pareils que le capitaine de vaisseau Amet, auquel on annonçait qu'il venait d'être nommé commandeur de la Légion d'honneur, prit la peine de venir au bastion 4, où était de

(1) *La Marine au siège de Paris.*

— 24 —

Vanves riposte irrégulièrement à la canonnade dirigée contre lui, et interrompt même souvent son feu pendant la journée, l'ennemi en fait autant de son côté, et tous ses efforts se portent sur Montrouge.

« Dans cette journée le fort a tiré 202 coups sur Fontenay, 103 sur Châtillon et 200 sur l'Hay, en tout 476 obus et 29 bombes.

« C'est un beau combat d'artillerie auquel assiste le gouverneur et qui fait le plus grand honneur à ce fort. Nous avons douze blessés dans cette journée, 9 marins, 2 gardes nationaux et le lieutenant de vaisseau Brousset blessé légèrement le 13, atteint grièvement aujourd'hui. Le gouverneur le nomme chevalier de la Légion d'honneur et le félicite sur sa bravoure.

« 16 janvier. — Pour Montrouge cette journée vaut celle d'hier. A 7 h. 50 du soir, le gouverneur télégraphie toutes ses félicitations au commandant et aux braves défenseurs du fort. Il annonce qu'il va y envoyer de nouvelles corvées ; notre bastion 4 sur lequel l'ennemi s'est acharné est fort endommagé.

« Montrouge a tiré dans la journée 530 obus et 86 bombes, mais il a été cruellement éprouvé : il a 6 tués et 7 blessés, une seule bombe lui a tué 4 hommes. Le capitaine de frégate Kiessel est blessé mortellement.

« Le lieutenant de vaisseau Santelli blessé de nouveau persiste à rester à son poste au bastion 4.

« A neuf heures du soir, le lieutenant de vaisseau Saisset, fils unique du vice-amiral Saisset, commandant les forts de l'Est, est tué raide par un boulet venant des pièces légères de l'ennemi.

« 17 janvier. — Montrouge tire dans cette journée 511 obus et 39 bombes : 270 sur Fontenay, 190 sur l'Hay, 70 sur Châtillon, 20 sur Bagneux.

« Le feu de l'ennemi s'est porté principalement sur le bastion 4, atteignant souvent la courtine de gorge dans

— 23 —

service celui qui écrit, pour l'avertir que son camarade de Banières et lui recevaient la croix d'officier. Une pareille sollicitude doublait pour nous le prix de cette récompense.

« 12 janvier. — Le fort de Montrouge lutte toujours avec ardeur, son équipage est animé du meilleur esprit. Ses officiers, vivant dans une union fraternelle, expriment le désir de rester jusqu'au dernier moment à leur poste à Montrouge, quelles que soient les faveurs dont ils seront l'objet. Dans la journée, 3 marins tués et 3 blessés, 4 mobiles de Saône-et-Loire tués par un obus dans la cour de la poudrière du bastion 4.

« 13 janvier. — De 2 heures à 3 heures, feu très intense de Fontenay sur la cour de la poudrière et le bastion 4 ; deux lieutenants de vaisseau, MM. Santelli et Brousset, sont blessés avec 1 soldat du génie et 5 matelots.

« 14 janvier. — La brume très épaisse empêche de rien voir.

« Les projectiles employés contre le fort sont à peu près l'équivalent des nôtres, de 22, 16, 14 et 8. En général la sensibilité du système percutant est telle que la pénétration est très différente dans les terres molles ou sur les surfaces résistantes.

« L'effet des projectiles de 22 tirés en bombe est incomparablement plus destructeur que celui produit par les bombes de 32 en Crimée, il a suffi de deux de ces obus pour bouleverser un de nos parapets.

« La pénétration des obus de 16 est encore plus à redouter.

« Le canon de 14 est d'un effet moindre, mais ses projectiles ont cependant démoli le blindage de nos magasins de vivres formé de pièces de bois de 0 m. 20 d'équarrissage recouvertes de terre.

« 15 janvier. — Depuis quelques jours le fort de Montrouge est particulièrement chargé par l'ennemi. Le fort de

— 25 —

laquelle il a fait de fortes brèches, la poudrière et les casemates du bastion 4 sont comme toujours gravement atteintes par les bombes de 22. Le maître coq est tué, avec 1 matelot, 2 sont blessés.

« 18 janvier. — Presque toutes les bombes de 22 de l'ennemi sont dirigées sur le bastion 2. Le feu du fort est ainsi réglé :

« 3 pièces des bastions 1, 2, 3 tirent sur la batterie de l'Hay, 2 canons de 24, 3 canons de 16, 1 canon de 12 de place et 1 mortier de 27 tirent sur les batteries de Fontenay, 1 canon de 16 et 1 canon de 24 sur Châtillon, 2 mortiers de 22 sur Bagneux.

« Nous tirons ainsi : 165 coups sur l'Hay, 185 sur Fontenay, 30 sur Châtillon, en tout : 364 obus et 16 bombes.

« Nous avons eu 3 mobiles tués sur le coup, 7 autres blessés, tous grièvement, et 9 blessés légèrement dont 2 mobiles et 7 matelots.

« Montrouge a donc à répondre maintenant à 4 batteries, mais ce qui nous gêne le plus ce sont les deux pièces qui nous envoient des bombes de 22 pesant 100 kil. ; ces bombes nous occasionnent nos plus grandes pertes de personnel et nos plus graves avaries.

« Nos pertes sont sensibles, mais elles n'altèrent en rien le bon esprit de nos marins. Leur fatigue est excessive. Ils sont encore assez nombreux pour servir les pièces qui tirent. Après que le coq a été tué dans la cambuse, un employé du télégraphe est blessé dans sa casemate où les appareils ont été en partie détruits, il nous faut déménager ces deux casemates et nous concentrer chaque jour davantage.

« La garnison de Montrouge garde toujours sa ferme attitude. En la voyant à l'œuvre, on comprend que pour nos marins, comme pour leurs officiers, le mot devoir a toute sa signification.

« 19 janvier. — Les batteries de Fontenay ont pour objectif les bastions 3 et 4 ; de 2 heures à 3 h. 30, leur tir s'acharne contre le bastion 4.

« Tous les bastions et les courtines de Montrouge ripostent aux batteries ennemies.

« M. le capitaine de frégate Vidal est grièvement blessé, le lieutenant de vaisseau Dorlodot Dessart moins gravement ; deux brancardiers qui viennent le soir chercher les blessés du fort de la part de la Société internationale sont blessés, l'un d'eux grièvement. Nous avons en outre 13 marins blessés.

« 20 janvier. — Le fort de Montrouge continue à déployer dans la lutte inégale qu'il soutient, les efforts les plus énergiques et les plus dévoués, malgré les pertes sensibles qu'il a faites parmi ses officiers et son équipage.

« 21 janvier. — Le tir des Prussiens, très modéré jusqu'à 11 heures, devient beaucoup plus vif de 1 heure à 4 heures.

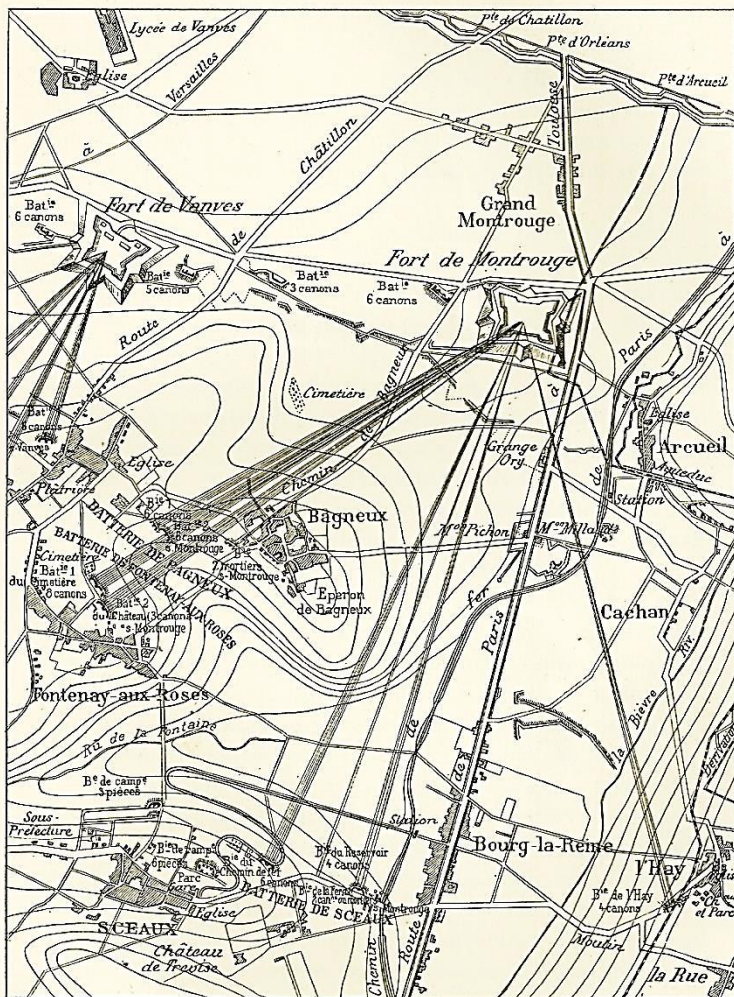
« Montrouge a 1 mobile tué et 2 matelots blessés.

« 22 janvier. — Le feu ennemi devient très vif sur Montrouge. Les avaries s'accroissent, mais le capitaine de vaisseau Amet continue la défense avec la même énergie. Le bastion 4 souffre beaucoup des bombes, tous les abris des hommes sont défoncés ; les bombes font encore écrouler la voûte du magasin à projectiles déjà épontillée, les merlons des bastions 3-4 et de la courtine 3-4 sont renversés, les embrasures démolies et une brèche complète pratiquée dans le mur de gorge.

« Deux pièces de 24 sont avariées, celle du saillant du bastion 3 doit être remplacée.

« Sept marins et M. le lieutenant de vaisseau Bellanger, lequel commande le bastion 4, sont blessés.

« Chaque jour les choses se passent ainsi : le fort de Vanves ouvre dès le matin un feu nourri, Montrouge vient en aide à Vanves et bientôt Fontenay se met de la partie ;



puis Vanves se tait ou à peu près et Montrouge reste seul aux prises avec l'ennemi.

« La batterie placée près de Montrouge, quand elle tirait, débarrassait ce fort des trois ou quatre pièces qui la préniaient pour objectif. Hier encore il en était ainsi ; mais aujourd'hui cette batterie n'ayant pas tiré, nous avons eu sur nous le feu de toutes les pièces de Fontenay y compris les mortiers. Notre bastion 4 n'est plus qu'une ruine ce soir.

« La batterie de l'Hay a commencé à faire aujourd'hui ce que nous redoutions, c'est-à-dire à prendre à dos notre courtine 3-4 où sont établies les seules pièces avec lesquelles nous puissions faire une utile diversion pour les bastions 3 et 4.

« Notre situation défensive est loin ainsi de s'améliorer et voici l'état où nous sommes : les blindages établis devant nos magasins à vivres, dans la cour du bastion 4 sont pulvérisés. Les voûtes des casernes sont entamées, et les sacs à terre avec lesquels nous avons constitué un blindage intérieur ne peuvent donner une protection efficace à nos vivres au milieu desquels les obus pénètrent.

« Chaque nuit nous retirons ce que nous pouvons, mais ce travail est difficile et dangereux. Une fois engagés dans ces débris les hommes ne peuvent plus se garer lorsque le son du cornet à bouquin se fait entendre. Le mur de ce bastion a maintenant une large brèche et du côté du fossé les pierres du mur forment rampe.

« Les voûtes de nos magasins à poudre et à projectiles trop faibles partout ont fléchi par suite d'explosions de bombes et nous avons dû les épontiller. Les corps de logis de chaque côté de la porte sont devenus presque inhabitables, il est difficile de mettre les hommes de garde en sûreté. Le génie, sous l'énergique direction du lieutenant-colonel Lévy, va percer une galerie dans le maillage de la porte, ce sera toujours un abri.

« Enfin les terres des parapets ont été si bien labourées par les obus qu'elles n'offrent plus de résistance. En même temps le tir de l'ennemi a gagné en justesse, les coups d'embrasure et les accidents aux pièces se multiplient. Les bombes nous donnent le coup de grâce.

« Dans ces conditions, pour continuer une défense honorable, et ménager les forces et le sang de sa garnison, le fort de Montrouge a besoin d'être appuyé. Cela serait facile...

« L'esprit qui anime le personnel du fort est parfait. Les officiers donnent l'exemple, et les marins, les canonniers surtout, se comportent vaillamment.

« Dans leurs visites, le vice-amiral commandant en chef et le vice-amiral Pothuau qui s'y rend presque tous les jours ont pu apprécier les mérites de ces braves gens et de leur digne commandant, le capitaine de vaisseau Amet.

« 24 janvier. — Temps brumeux dès le matin et restant couvert toute la journée. Montrouge fait les réparations qui exposent peu de monde et ne tire pas un seul coup de canon.

« Un maître, un matelot et un surveillant du génie blessés.

« 25 janvier. — A Montrouge, le temps brumeux s'éclaircit dans l'après-midi et le tir des batteries ennemies devient très vif.

« Un certain nombre d'embrasures ont été endommagées sur la courtine 3-4 et les bastions 3 et 4 ; elles sont réparées le soir.

« Un coup d'embrasure produit par une bombe à la première pièce de 16 du flanc du bastion 4 brise la hausse et contusionne le pourvoyeur ; le travail de réparations dure toute la nuit et est terminé à 8 heures du matin ; le fort a tiré 84 obus et 14 bombes ; il y a quatre blessés.

« Le capitaine de frégate de Larret Lamalignie vient remplacer le commandant Vidal grièvement blessé le 19.

« 26 janvier. — Le fort de Montrouge commence à être bombardé très lentement vers 8 h. 30 du matin. La brume est très épaisse jusqu'à 11 heures.

« Vers midi, le fort commence de son côté à répondre et la canonnade dure de part et d'autre jusqu'à 4 h. 30.

« *En raison des recommandations qui nous sont renouvelées sur la nécessité de ménager les munitions, nous ne répondons plus que dans la proportion d'un coup pour trois* et cependant nos canonniers prévoient bien que malheureusement nos munitions, quelle que soit notre prodigalité, dureront aussi longtemps que les approvisionnements de vivres de la ville.

« L'ennemi continue à tirer sur le fort et sur Paris plus vivement que de coutume et son feu augmente encore de vivacité dans la soirée. De 10 heures à 11 h. 55, il ne discontinue pas.

« Nous transportons dans la soirée une pièce de 16 du bastion 3 au bastion 4 avec un triqueballe attelé de 150 hommes. Nous venions de la mettre en batterie chargée et prête à faire feu quand la dépêche suivante du général Vinoy arrive au fort : « Suspension d'armes à minuit, « cessez le feu sur toute la ligne. Exécutez rigoureusement « cet ordre. Accusez réception. »

« A minuit, tout bruit a cessé autour de nous, nous sommes vaincus par la famine.

« 27 janvier. — Dans une réunion au Ministère de la Guerre, pour recevoir une importante communication du Gouvernement, où se trouvent les officiers généraux et supérieurs de toutes les armes, le capitaine de vaisseau Amet, commandant supérieur du fort de Montrouge, est l'objet de tous les empressements.

« 28 janvier. — Au fort de Montrouge, le capitaine de frégate de Larret Lamalignie récemment promu et arrivé seulement le 25, porte atteinte à sa vie en se tirant deux coups de revolver. C'est le quatrième que nous perdons, trois

ont été successivement tués à l'ennemi, un cinquième a été très grièvement blessé. Nous croyons devoir rappeler le fait de la mort de cet officier supérieur, parce qu'on a voulu faire de lui le commandant de Montrouge où il n'avait passé que les trois derniers jours du bombardement.

« 29 janvier. — Après avoir mis tout en parfait état de propreté et tenue dans le fort, nos marins rentrent à Paris en ordre et en silence et se rendent à l'École militaire. La foule s'incline sur leur passage, salue avec un respect sympathique les officiers qui les conduisent. L'équipage du fort de Montrouge est l'objet de vives démonstrations.

« On apprend qu'un général allemand, en arrivant dans ce fort, a demandé le nom du commandant et s'est exprimé sur la belle défense qu'il a opposée dans des termes qui justifient ces démonstrations de la foule (1) ».

Le 30 janvier, l'ordre du jour suivant est lu devant nos marins rassemblés.

« Le vice-amiral commandant en chef est heureux de porter à la connaissance de la division par la voie de l'ordre, le témoignage de haute satisfaction que le ministre de la Marine a adressé au capitaine de vaisseau Amet, commandant supérieur du fort de Montrouge, pour la belle et vigoureuse conduite que son équipage et lui ont tenue pendant un mois sous le feu incessant des batteries prussiennes.

« Monsieur le commandant, au moment où vous venez de quitter avec votre équipage le fort que vous avez si héroïquement défendu, je tiens à vous exprimer les sentiments d'admiration que vous avez inspirés à vos camarades et à la population entière de Paris. La défense de la capitale a été belle, et parmi les brillants faits d'armes la lutte du fort de Montrouge aura une célébrité exceptionnelle et la Marine l'enregistrera dans ses fastes célèbres.

« Chacun de vos officiers et marins inscrira avec un

(1) *La Marine au siège de Paris.*

juste orgueil sur ses états de services : J'étais au fort de Montrouge ; et vous, leur noble chef, par votre énergie et votre bravoure, vous vous êtes créé des titres qui vous assurent la plus brillante carrière.

« Recevez, Monsieur le commandant, l'assurance de mes sentiments de haute estime.

« *Le contre-amiral délégué du Ministère de la Marine et des Colonies,*

« Signé : DE DOMPIERRE D'HORNOY. »

En recevant cette flatteuse dépêche le premier soin du capitaine de vaisseau Amet fut de reporter une grande part de ces éloges sur ses dignes collaborateurs du génie militaire à la tête desquels était le lieutenant-colonel Lévy, dont le concours dévoué et sans prix dans la direction des travaux de réparation du fort, fut toujours au-dessus de toutes les difficultés. Dans ses Mémoires, le général Trochu s'exprime ainsi au sujet de la défense de Montrouge et du rôle glorieux de son commandant :

« Battu par quatre batteries allemandes à la fois, le fort de Montrouge leur envoyait en huit heures de jour, 500 obus et 20 bombes de gros calibre. Jamais je ne vis un plus tenace et étonnant combat d'artillerie. Ce fort était commandé par le capitaine de vaisseau Amet (aujourd'hui vice-amiral), un vaillant homme de mer et de terre qui fit, pendant toute la durée de son commandement, de hautes preuves de solidité, de calme et d'autorité. »

Quelques jours après l'évacuation du fort, une délégation importante d'un des quartiers de Paris vint offrir au commandant Amet la candidature à la députation, notre héroïque chef répondit, avec sa modestie habituelle et sa calme fermeté, qu'il était très honoré de ce témoignage d'estime, mais qu'il ne pouvait rechercher un mandat l'obligeant de ratifier une paix dont il sentait la nécessité comme Français, mais à laquelle comme militaire il ne devait pas souscrire.

Nous n'avons jamais mieux senti la bienfaisante influence de son caractère désintéressé sur ses subordonnés qu'après l'avoir quitté ; le devoir était facile à remplir avec un pareil chef, parce que dans tous ses actes il donnait l'exemple de tous les devoirs. Les matelots en étaient frappés comme les officiers : dans les derniers jours du bombardement, un très jeune chef de pièce, les deux jambes écrasées par un obus, se sentant mortellement frappé, répondit au capitaine de vaisseau Amet, lui annonçant qu'il venait d'être médaillé : « Vous êtes content de moi, n'est-ce pas, commandant ? eh bien, cela me suffit. »

On était disposé à donner au capitaine de vaisseau Amet les étoiles de contre-amiral, il ne voulut pas les rechercher, estimant qu'il lui fallait encore accomplir les conditions de commandement à la mer exigées pour l'obtention du grade d'officier général.

Il fut nommé le 1^{er} mai 1871 au commandement de la division navale du littoral Nord. Nous eûmes le grand honneur de l'y accompagner sur le *Cuvier* et de le voir à l'œuvre comme marin, comme défenseur des intérêts des populations maritimes. Là encore il s'est montré pendant deux années le protecteur clairvoyant des intérêts des petits et des faibles sans aucune recherche d'une vaine popularité, n'abandonnant jamais les prescriptions salutaires des règlements de la marine pour satisfaire au désir d'exploitation et de jouissance prématurée des fonds de pêche et des huîtres réservées, auxquelles certaines influences poussaient les marins des quartiers.

Il apportait dans l'examen de toutes les questions intéressant le balisage de notre littoral son esprit d'étude minutieuse, son habitude de la mer, ne se contentant jamais d'une solution qui n'assurait pas l'accès d'un port ou d'un abri par les plus mauvais temps.

Pendant qu'il exerçait le commandement de la division du littoral Nord, il fut chargé d'abord d'une mission de

surveillance pour empêcher le débarquement sur les côtes de la Manche d'agents suspects, ce qui conduisit les navires de la division à faire une croisière pénible dans le Pas-de-Calais pendant tout l'hiver.

Cette croisière ne pouvait être qu'inefficace. Le commandant Amet éprouvait le contre-coup de ses fatigues du siège de Paris, et les suites d'une congestion du foie, résultant de sa dernière campagne de quatre ans sur le *Laplace*. Il souffrait cruellement, mais le *Cuvier* tint néanmoins la mer tous les jours malgré un froid intense, et le capitaine de vaisseau Amet se disposait à quitter son commandement plutôt que de ralentir sa surveillance, lorsque la croisière cessa et lui permit de prendre quelques jours de repos indispensables à son rétablissement.

Mis ensuite par le Ministre à la disposition de M. Thiers pendant son séjour à Trouville en 1872, il sut remplir cette mission à terre et à bord avec un tact, une déférence pleine de dignité et même une largesse qui inspirèrent au chef de l'Etat une profonde estime pour ce marin déjà illustre dont les services n'étaient jamais rappelés que par les autres.

Peu de mois après avoir abandonné le commandement de la division du littoral Nord, il reçut la mission de diriger l'école d'application des Aspirants, laquelle passait du vaisseau le *Jean-Bart* sur la frégate la *Renommée*.

Nous avons pu le voir à l'œuvre sur ce bâtiment, dont la marche n'était rapide ni à la voile ni à la vapeur ; nous avons un long parcours à faire en dix mois, de nombreux points à visiter : les Canaries, Dakar, Sainte-Catherine au Brésil, Table Bay et Saldanha Bay dans la colonie du Cap, Sainte-Hélène et l'Ascension, Fort-de-France à la Martinique, Oran et Alger, Toulon et les îles d'Hyères, Gibraltar et Vigo avec retour à Brest. Sans être une seule fois en retard sur son itinéraire, sans abrèger une seule de ses relâches, la *Renommée* fut de retour à Brest à la date fixée,

ayant complété le plein de ses soutes à charbon pour la première fois en arrivant à Toulon. Il laissa aux officiers comme aux élèves de l'École d'application l'impression d'un marin consommé, d'un manœuvrier que rien n'émouvaît, et d'un chef aussi bienveillant que ferme. Les aspirants formés à son école sont devenus pour la plupart des officiers hardis et aimant la mer.

Après avoir rempli dans son grade les postes les plus en vue, le capitaine de vaisseau Amet nommé contre-amiral le 3 août 1875 devient major général de la marine à Lorient ; il y sert sous les ordres d'un chef éminent, le vice-amiral Gicquel des Touches, qui a gardé pour son collaborateur la plus haute estime.

Nommé le 1^{er} mars 1878 au commandement de la division cuirassée du Nord, le contre-amiral Amet montre dans la conduite des trois cuirassés de premier rang *Suffren*, *Colbert* et *Friedland* qui la composent, les mêmes qualités de chef militaire et d'homme de mer qui l'ont fait remarquer partout. Il profite de sa connaissance approfondie de la côte Ouest et Nord de France pour conduire sa division dans les passes les plus étroites et dans les refuges les plus inaccessibles à l'ennemi en temps de guerre. Il entraîne ses bâtiments et ses équipages par une navigation incessante et des exercices continuels.

En quittant, deux ans plus tard, la division cuirassée, il va attendre comme membre du conseil d'amirauté le grade de vice-amiral qu'il obtint le 7 décembre 1881.

Le vice-amiral Amet nommé préfet maritime à Lorient apporte dans l'administration du 3^e arrondissement maritime les mêmes aptitudes de chef, le même esprit méthodique, avec la vigilance et le sentiment du devoir, sans aucune crainte de la responsabilité à encourir qui ont toujours distingué son action dans toutes les étapes de sa brillante carrière. Il était donc tout désigné pour venir prendre, le 15 octobre 1887, le commandement de l'escadre

d'évolutions de la Méditerranée en remplacement du vice-amiral Peyron, mais, comme il se rétablissait à peine d'une grave affection des yeux, il a fallu pour faire accorder à l'ancien commandant du fort de Montrouge le poste qui lui était dû, l'insistance du chef d'état-major du ministre d'alors, dont l'action s'est montrée, pour cela comme pour le reste, aussi ferme que juste. L'amiral Amet ne voulut accepter de prendre le poste qu'on lui offrait qu'après s'être assuré près des spécialistes les plus en renom que l'affection dont il avait souffert ne pouvait l'empêcher d'exercer son commandement en se renouvelant.

Ayant eu de nouveau l'honneur de l'accompagner à bord du *Colbert*, nous avons pu juger par une collaboration de tous les instants que ses qualités de chef trouvaient leur plein développement dans le commandement de l'escadre. Autant la préparation était pour lui prudente, minutieuse, presque méticuleuse, autant la décision, surtout quand elle devait être subite, restait toujours ferme, inébranlable, impérieuse même. Les relations entre la France et l'Italie dans les premiers mois de 1888 furent un instant très tendues ; l'escadre comptait seulement quatre cuirassés prêts, on se disposa à débarquer les cloisons des emménagements, à les remplacer par des toiles, et le commandant en chef en multipliant les sorties et les exercices de tir s'assura que si nos bâtiments étaient peu nombreux, leur cohésion était parfaite et qu'elle permettait de prendre l'offensive. Nous attendîmes avec un calme et une tranquillité parfaite les événements qui pouvaient se produire.

L'escadre une fois au complet, nous reçûmes l'ordre de nous rendre à Barcelone pour y assister avec les escadres anglaise, italienne, autrichienne et une division allemande à l'ouverture de l'Exposition internationale. Nous étions partis les derniers, la brume survint, l'amiral continua sa route et vint prendre le mouillage indiqué devant Barcelone

pendant que les autres escadres attendaient une éclaircie ; en arrivant elles nous trouvèrent à notre poste depuis plusieurs heures.

La comparaison que nous pûmes faire de nos bâtiments avec ceux de nos voisins ne pouvait qu'affermir notre confiance en notre chef et en nous-mêmes comme dans notre matériel. L'ardeur du personnel des torpilleurs qui nous accompagnait était extrême, et l'amiral heureux de pouvoir l'utiliser bientôt dans les manœuvres que nous allions commencer sur la côte d'Algérie dès notre départ de Barcelone et poursuivre en Corse.

Nous n'avons pas à entrer dans le détail de ces opérations, il nous suffira de dire qu'elles eurent pour résultat l'établissement de sémaphores sur le littoral algérien, et la création de points d'appui en Corse pour les torpilleurs.

Une première mobilisation des cuirassés en réserve à Toulon fut essayée et à la fin des manœuvres de l'escadre complétée à 14 cuirassés, le ministre de la marine et le président du conseil vinrent assister à nos exercices. En répondant au maire de Toulon, M. Floquet s'exprima ainsi : « J'ai demandé au conseil des ministres, au président de la République et au gouvernement la faveur de porter les remerciements dus à ces marins qui travaillent au relèvement d'une des principales forces nationales avec tant de discipline et d'efficacité, sous la haute et intelligente direction de ce chef si simple, si droit, si puissant qui s'appelle l'amiral Amet, c'est uniquement pour cela que j'étais venu. »

Arrivé au terme de son année de commandement, l'amiral Amet reçut en quittant l'escadre des marques non équivoques de la confiance et de l'attachement de ses subordonnés.

Il laissait parmi eux le souvenir d'un chef aussi bienveillant que ferme, prenant toutes les responsabilités afin de laisser à ses commandants qui se savaient soutenus une entière liberté d'esprit dans les manœuvres les plus délicates.

— 39 —

Il en avait donné la preuve dans un simulacre de combat de nuit d'une division de l'escadre contre l'autre, au fond de la baie d'Ajaccio, en lançant à la fois les cuirassés et les torpilleurs, en employant les projecteurs électriques comme on l'eût fait réellement ; dans cette mêlée, il n'y eut ni hésitation, ni fausse manœuvre de personne, parce que tout le monde avait confiance dans la droiture, le sang-froid et l'expérience du chef.

Il en fut de même quand l'escadre, surprise par un coup de vent du sud, au moment d'entrer à Villefranche, un des cuirassés en évitant ^{sur} le bout de la chaîne du corps-mort toucha sur une pointe de roche mal placée sur la carte. La première pensée de l'amiral fut de prescrire à son chef d'État-Major de tranquilliser le commandant du *Redoutable* et de lui dire que la responsabilité du vice-amiral commandant en chef couvrirait la sienne s'il le fallait.

Lorsque le 11 novembre suivant l'amiral Amet fut atteint par la limite d'âge, le ministre de la marine lui écrivit :

« Au moment où vous cessez d'appartenir à la première section du cadre, je suis heureux de vous transmettre le témoignage de la satisfaction du gouvernement, pour les services éminents qui ont marqué votre carrière maritime, notamment votre brillante conduite en Crimée, l'héroïque défense du fort de Montrouge pendant le siège de Paris, et les hautes qualités que vous avez montrées dans l'exercice du commandement en chef de l'escadre d'évolutions. »

Quelques semaines plus tard, il était nommé grand-croix de la Légion d'honneur.

Nous serions heureux si, dans ce résumé trop succinct de la carrière de l'amiral Amet, nous avons réussi à convaincre les jeunes officiers qui le liront, qu'ils peuvent parvenir aux plus hauts grades par la seule vertu de leurs services.

Dès ses débuts, ce chef vénéré se distingua par sa conscience, son courage, sa dignité, par le sentiment élevé de

— 40 —

la discipline ; chefs, camarades et subordonnés l'entouraient de considération, d'estime et d'affection, et ne fût-il pas devenu officier général, sa vie resterait encore un exemple à citer, sa conduite en toutes circonstances, un modèle à suivre.

Formidable, le 16 juin 1902.

LE VICE-AMIRAL DE COURTHILLE.



ARCHIVES PRIVÉE HERVÉ BERNARD.

BIARRITZ, JUIN 2013.



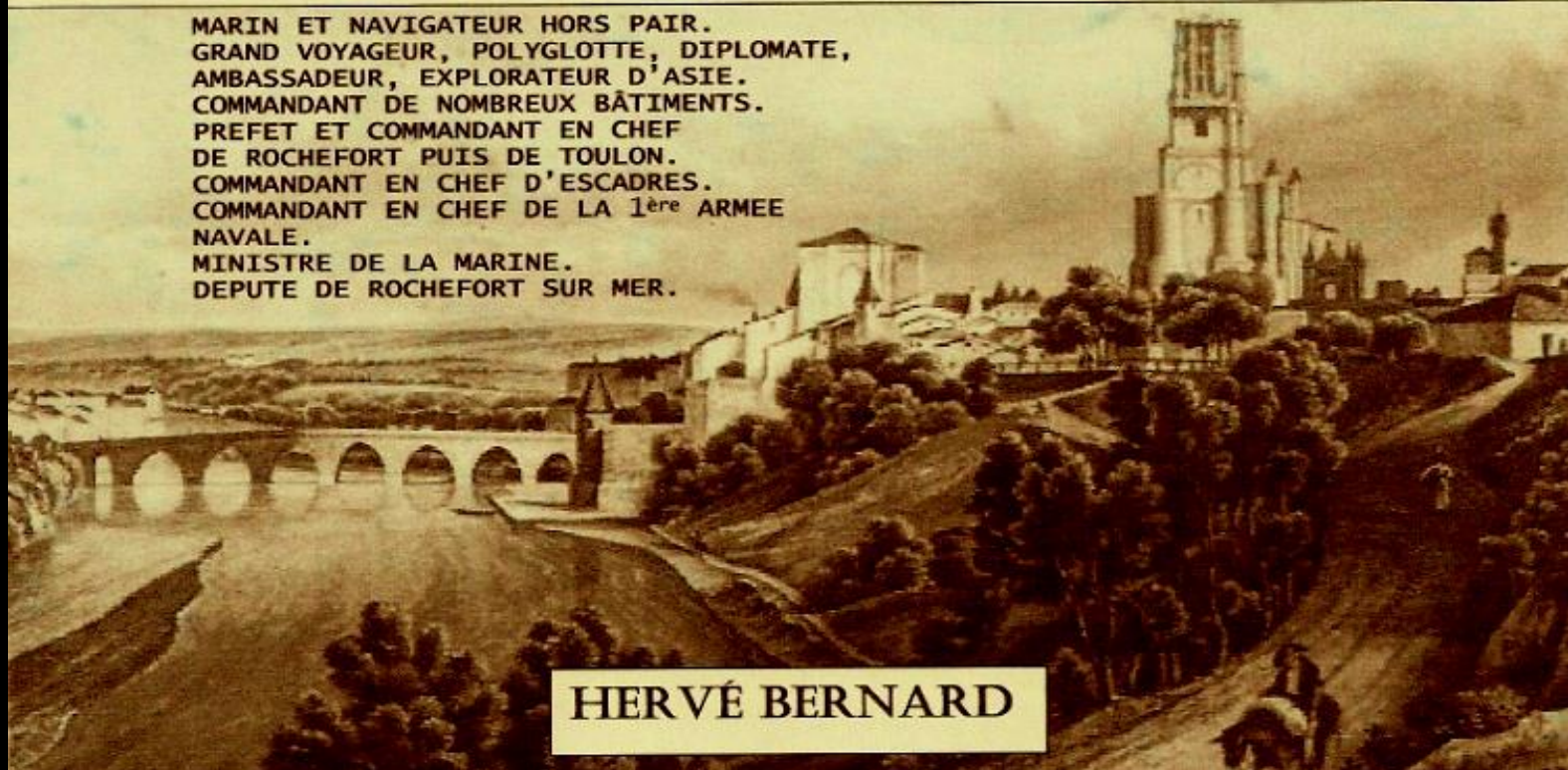
ALBI

PATRIE DE RIEUNIER



UN HOMME ILLUSTRÉ DE LA MARINE FRANÇAISE

MARIN ET NAVIGATEUR HORS PAIR.
GRAND VOYAGEUR, POLYGLOTTE, DIPLOMATE,
AMBASSADEUR, EXPLORATEUR D'ASIE.
COMMANDANT DE NOMBREUX BÂTIMENTS.
PREFET ET COMMANDANT EN CHEF
DE ROCHEFORT PUIS DE TOULON.
COMMANDANT EN CHEF D'ESCADRES.
COMMANDANT EN CHEF DE LA 1^{ère} ARMÉE
NAVALE.
MINISTRE DE LA MARINE.
DEPUTE DE ROCHEFORT SUR MER.



HERVÉ BERNARD

Livre Extraordinaire de Format A4 - (© Hervé Bernard - 2ème Édition 2011)

Le volume de 718 pages contient une lettre (fort) élogieuse de Nicolas Sarkozy.

Cet ouvrage d'un poids de 4 Kg – sans équivalence sur le marché du livre par sa valeur historique et documentaire - n'est pas commercialisé mais quelques exemplaires ont été offerts à des musées et à des personnalités de tout 1^{er} plan.

Hervé Bernard Issu d'une famille qui a donné à notre pays un grand marin, brillant serviteur de l'État - Ministre de la Marine, Député de Rochefort, Grand-croix de la Légion d'honneur, décoré de la Médaille militaire - ainsi que des Généraux et une longue lignée de Légionnaires Polytechniciens et de Saint-Cyriens dont plusieurs sont « Morts pour la France ».

BIARRITZ, JUIN 2013- © COLLECTION HERVÉ BERNARD

Historien de marine - Membre de l'A.E.C.

Membre de l'Association des Honneurs Héréditaires (A.H.H).

Chevalier de l'ordre des Palmes Académiques.

Arrière Petit-fils de l'Amiral Henri Rieunier (1833-1918)

Commandant en Chef et Préfet Maritime de Rochefort puis de Toulon, etc.

Commandant en Chef d'Escadres et de la 1^{ère} Armée navale,

Ministre de la Marine - Député de Rochefort-sur-Mer,

Grand-croix de la Légion d'honneur - Décoré de la Médaille militaire pour Services

Éminents rendus à la Défense Nationale.